

TARIFS :

FRAIS DE SCOLARITÉ ANNUELS :

Quotient familial annuel	Éveil musical	Cours collectif + FM (Cuivre - Guitare - Orchestre de rue - Chorale)	FM Seule
0-250	33€	56€	46€
251-450	45€	84€	64€
451-700	55€	129€	92€
701-1000	65€	180€	123€
1001-1500	76€	216€	145€
1501 et +	87€	242€	166€

FRAIS DE DOSSIER :

36€ par foyer fiscal

LOCATION D'INSTRUMENT (PAR AN) :

Cornet, Euphonium à 120€

RÉDUCTION :

Si l'élève s'inscrit à plusieurs pratiques, il bénéficiera d'une réduction de 50% sur la deuxième pratique et les suivantes.

À partir du deuxième inscrit au sein d'un même foyer fiscal, une réduction de 20% sera appliquée sur le tarif le moins élevé.

MAJORATION :

Les frais de scolarité s'appliquent aux résidents de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche, pour les familles domiciliées sur d'autres territoires ils sont majorés de 30%.

Toute année commencée est due dans sa totalité.

Seul le premier cours est à l'essai.



Montagne d'Ardèche

Communauté de Communes

RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS :

musique@montagne-ardeche.fr

06 80 27 85 37

www.cc-montagne-ardeche.fr/musique/



Musique en Montagne

École de musique intercommunale

Année
2024-2025



NOS ACTIONS :

L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ :

La pratique collective est au cœur de l'apprentissage

La formation musicale permet d'acquérir des savoirs. L'apprentissage va du sensoriel à l'intellectuel ; la démarche est « sentir, comprendre, apprendre ».

La formation instrumentale est le lieu d'apprentissage de l'instrument et de son répertoire, elle est abordée de manière collective.

La production et l'ouverture culturelle avec les auditions, concerts et spectacles viennent enrichir le parcours des élèves.

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE :

Les interventions en milieu scolaire résultent de projets pédagogiques et musicaux construits en collaboration avec les professeurs des écoles. Elles ont pour objectif de sensibiliser les enfants à l'univers musical.

Des projets collectifs peuvent être définis entre les classes de plusieurs écoles.

Les interventions en micro-crèche sont destinées aux tout petits. Il s'agit de faire découvrir la musique de façon ludique par une approche sensorielle adaptée.

Certaines interventions pourront être en lien avec des projets du programme d'actions d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC).

ATELIERS :



ÉVEIL MUSICAL (DE LA MOYENNE SECTION AU CP) :

Diverses activités ludiques autour de la musique : chant, écoute, découverte des objets sonores, expression corporelle, jeux musicaux, etc



FORMATION MUSICALE (FM=SOLFÈGE) :

La formation musicale est l'étude des éléments permettant d'interpréter un morceau de musique, et inclut solfège, oreille, sens du rythme, travail collectif, mais aussi culture générale. Elle est nécessaire à la construction du musicien. 2 cours sont proposés : un cours enfants débutants et un cours adultes débutants.



COURS COLLECTIFS :

Les cours collectifs permettent la découverte puis la maîtrise de l'instrument choisi, que ce soit pour la voix, un instrument à vent, à cordes ou à percussions.



Trompette, cornet, tuba :

Mise en place du son, travail du souffle, bases de la lecture de notes, méthodologie de travail sont enseignés durant le cours. Répertoire varié. Le cours s'adresse aussi bien aux enfants à partir de 7 ans qu'aux adolescents et aux adultes.



Guitare :

Ces cours enseignent aux débutants les techniques élémentaires de la guitare classique, tandis que les plus expérimentés approfondissent leur maîtrise de l'instrument à l'aide d'un répertoire diversifié. Le cours s'adresse aussi bien aux enfants à partir de 7 ans qu'aux adolescents et aux adultes.



Chorale (Ados à partir de 15 ans et Adultes) :

Les chanteurs s'exercent au fil de l'année à mieux poser leur voix, écouter l'autre, à occuper l'espace. Répertoire varié.



Orchestre de rue (Ados à partir de 15 ans et Adultes) :

Groupe à géométrie variable qui s'apparente à une fanfare, l'orchestre de rue est ouvert aux percussionnistes novices qui veulent s'essayer à la musique. Les autres instrumentistes doivent avoir une pratique suffisante pour être autonome avec leur instrument. Tous les instruments sont les bienvenus, à condition qu'ils puissent facilement jouer dans la rue ! Répertoire : musique du monde.

